



162 ST-DENIS  
Tél. Est 492

# L'AUTORITE



Abonnement:  
Par maille . . . \$1.00 par année

GASTON MAILLET, directeur

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

GILBERT LARUE, rédacteur en chef

## Appel à M. Alp. Verville

### L'élection du Nouveau-Brunswick

Quand un électorat "perd confiance"

L'éclatant succès que vient de remporter le parti libéral dans la petite province du Nouveau-Brunswick nous a causé une profonde joie. Dans la Législature qui disparaît, les conservateurs exerçaient une autorité toute-puissante, l'opposition étant réduite à deux voix dans l'Assemblée législative. Cette puissance, qui était réelle au temps de M. Hazen, s'est rapidement unie avec MM. Fleming, Clarke et Murray, qui se sont succédés au timon des affaires, et à leur tour les conservateurs n'échappent que par quelques lambeaux au complet anéantissement.

L'histoire politique de notre pays offre peu d'exemples d'un si complet retournement d'opinion, que notre confrère de la "Gazette" explique d'un mot: "Les électeurs avaient perdu confiance."

Ce catalysme qui atteint nos adversaires pourrait servir de leçon et profiter encore au parti libéral dans la province de Québec. Il peut en effet s'interpréter comme un solennel avertissement à sir Lomer Gouin, qui lui aussi croit devenir fermement l'autorité suprême, parce qu'un courant fortuit d'opinion lui a soudainement donné dans la Chambre d'Assemblée une majorité de 70 voix.

Nous savons que, parce que M. Gouin n'est plus gêné par la présence d'un parti d'opposition, il se flatte de pouvoir gouverner la province selon son caprice. Depuis le scrutin du mois de mai dernier, il a par suite manifesté plus que jamais son mépris de l'opinion et plus que jamais appesanti son autorité despotique sur les représentants du peuple.

Au Nouveau-Brunswick, il est arrivé plus sagement que le ministre ne s'y attendait que "le peuple a perdu confiance". Il y avait dans le cabinet un ministre qui s'était identifié avec le trust des pommes de terre; d'autres étaient alliés à des intérêts qui n'avaient rien de commun avec les intérêts populaires. Et tout-à-coup, "le peuple a perdu confiance".

Le même phénomène pourrait sans miracle se produire dans la province de Québec. Quelque soin qu'il mette à en dissimuler les traces, c'est un fait de notoriété publique que sir Lomer est uni, par des liens d'amitié et par des liens d'intérêt, à maintes grandes corporations. Depuis qu'il est devenu millionnaire, sa fortune et l'ambition naturelle de la faire fructifier le classent par nécessité avec ce que nos concitoyens anglais appellent les "moneyed interests", dont les aspirations sont rarement en harmonie avec les aspirations populaires.

A cause de ces conditions particulières, il est tout-à-fait possible que, d'un moment à l'autre, le peuple de la province de Québec ouvre les yeux et "perde confiance". Cela nous serait complètement indifférent si sir Lomer devait seul en porter les conséquences. Ce qui nous préoccupe, ce qui doit préoccuper tous les libéraux, c'est que, comme au Nouveau-Brunswick, advenant un tel réveil de l'opinion, le parti serait tenu responsable des égarements de M. Gouin et de ses abus d'autorité.

L'AUTORITE

### La commission du tramway

M. Laurendeau explique pourquoi elle se propose de siéger à huis clos.

M. Charles Laurendeau, avocat de la ville et membre de la Commission spéciale du tramway, a fait savoir cette semaine dans une interview à un de nos confrères quotidiens pour quelles raisons la Commission se propose de faire en cabinet noir le contrat qu'elle est chargée de négocier au nom des contribuables de Montréal avec la compagnie de tramway:

"Si, dit-il, la Commission en est venue à la conclusion que ses réunions devraient être secrètes, c'est qu'elle pense que cela vaut mieux pour tous les intéressés."

C'est tout. Pour une explication venant d'un ancien juge, on avouera que c'est aussi raide qu'un arrêt de tribunal, mais très peu lumineux. L'"Evening News" a vainement posé un autre pourquoi: "Pourquoi la Commission pense-t-elle que cela vaut mieux?" M. Laurendeau est resté muet. Il s'est refusé à expliquer son explication.

M. Laurendeau sait être clair quand il le veut. S'il préfère cette fois être énigmatique, c'est qu'il sent le besoin de cacher quelque chose. Et c'est lui-même qu'il cache sous le manteau de la Commission.

A la vérité, ce n'est pas la Commission qui "pense que les réunions secrètes valent mieux", ce sont quelques membres de la Commission dont — vous vous en êtes douté — M. Laurendeau lui-même. Nous savons en effet que certains commissaires veulent faire ouvertement leur travail, en public et avec le concours du public.

M. Laurendeau est avocat de la ville et comme tel reçoit le plus gros traitement qui soit payé à l'hôtel de ville. Non satisfait de l'occasion qui lui est offerte de se faire un splendide supplément de salaire comme membre de la Commission du tramway, il veut évidemment gagner à son aise ce deuxième salaire. Il ne veut pas que les contribuables l'embêtent. Serviteur du public, et doublement payé par le public plus cher que tous les autres, il ne veut pas que le public voie comment il s'acquitte de sa tâche, et quand le public s'étonne, il s'écrie stupéfaitement:

"Je vous donne ma parole que cela vaut mieux pour tous les intéressés."

On n'a pas d'idée d'une pareille outrecuidance. Nous offrirons aux réflexions de M. Laurendeau notre modeste avis: Le public sera admis aux séances de la Commission spéciale du tramway, ou la Commission ne fera pas de contrat. Nous verrons bien.

FLAMBEAU

### Un ouvrier de la partie Nord met en garde contre les embûches qu'on pourrait lui tendre, le représentant des travailleurs dans la Commission des Tramways

Pourquoi siéger dans la "noirceur?"

La lettre adressée à Mre Charles Laurendeau, avocat en chef de la Ville, par un bourgeois du quartier Saint-Jacques, et insérée dans le dernier numéro de "L'Autorité", nous a valu une avalanche de lettres adressées à divers membres de la Commission des tramways. Mais laissez-moi vous dire, M. Verville, ma peine en voyant ce qui se passe à l'heure actuelle. Vous, le représentant des classes ouvrières, vous endurez qu'on répande les ténèbres sur vos délibérations. Vous n'êtes pourtant pas sans savoir que c'est toujours à la noirceur qu'ont été tramés les plus néfastes complots contre la masse. Alors que le peuple, lui, ne peut s'organiser en cachette pour se défendre, il est facile à une demi-douzaine d'individus de profiter du huis clos pour lui préparer des surprises le plus souvent... désagréables. Je ne vous reconnais plus, M. Verville; je ne reconnais plus en vous l'homme aux idées libérales; je ne reconnais plus le candidat pour qui j'ai voté parce qu'il déclarait qu'il défendrait les ouvriers envers et contre tous.

Il importe pourtant que le public soit renseigné une fois pour toutes sur l'actif et le passif de notre compagnie des petits chars. C'est rien que comme ça que nous saurons s'il est vrai, comme on le dit, que les actionnaires retirent en réalité 40 pour cent de dividende par année. Est-ce vrai qu'il y a trois ou quatre ans la Législature a permis aux mêmes actionnaires de fourrer dans leurs poches dix millions de bel argent qu'ils avaient promis de consacrer à l'amélioration du réseau?

Montréal, 28 février 1917

M. Alphonse Verville, Député à la Chambre des Communes et Membre de la Commission des Tramways.

Cher M. Verville,

Je suis ouvrier et j'ai été jusqu'ici l'un de vos grands admirateurs. Quand vous vous êtes présenté contre feu L.-O. Grothé (à vos débuts dans la politique), j'ai voté pour vous. Depuis je vous suis demeuré un électeur fidèle, convaincu qu'à Ottawa vous mettriez toujours les intérêts ouvriers au-dessus des intérêts de n'importe quel parti.

Habitant la partie nord, où nous avons tant besoin d'un service de tramway rapide et pas cher, je pensais à vous tout de suite lorsque la Législature parla de nommer une commission spéciale pour bâcler le

problème du tramway; et je suis bien désappointé le jour où je lus dans les journaux que cette Commission ne se composerait que de trois membres choisis dans les classes libérales.

Heureusement que quelques heures plus tard cette erreur fut réparée et que les ouvriers eurent leur représentation dans la Commission. Mais laissez-moi vous dire, M. Verville, ma peine en voyant ce qui se passe à l'heure actuelle. Vous, le représentant des classes ouvrières, vous endurez qu'on répande les ténèbres sur vos délibérations. Vous n'êtes pourtant pas sans savoir que c'est toujours à la noirceur qu'ont été tramés les plus néfastes complots contre la masse. Alors que le peuple, lui, ne peut s'organiser en cachette pour se défendre, il est facile à une demi-douzaine d'individus de profiter du huis clos pour lui préparer des surprises le plus souvent... désagréables. Je ne vous reconnais plus, M. Verville; je ne reconnais plus en vous l'homme aux idées libérales; je ne reconnais plus le candidat pour qui j'ai voté parce qu'il déclarait qu'il défendrait les ouvriers envers et contre tous.

Il importe pourtant que le public soit renseigné une fois pour toutes sur l'actif et le passif de notre compagnie des petits chars. C'est rien que comme ça que nous saurons s'il est vrai, comme on le dit, que les actionnaires retirent en réalité 40 pour cent de dividende par année. Est-ce vrai qu'il y a trois ou quatre ans la Législature a permis aux mêmes actionnaires de fourrer dans leurs poches dix millions de bel argent qu'ils avaient promis de consacrer à l'amélioration du réseau?

Un lot de rumeurs circulent parmi les ouvriers. On nous dit que la Commission, depuis qu'elle siège en cachette, a décidé que les billets coûteraient dorénavant 5 cents "straight"; que la compagnie n'arrêterait plus ses chars qu'à toutes

les cinq ou six rues et que ledit chars se suivront à un mille de distance, comme à présent; enfin, que ce à quoi les gros capitalistes de la compagnie visent surtout, c'est à une franchise de quarante ans, et que la Ville ne retirera pas beaucoup plus de pourcentage et que le service ne sera pas amélioré, ce qui laisserait comme résultat net l'empochage de plusieurs autres millions par les actionnaires, qui passeraient aussitôt la franchise et le service à un syndicat américain.

Parmi les ouvriers on dit aussi, M. Verville, que vous êtes rouge avant d'être ouvrier, à cette heure, et que vous êtes prêt à favoriser les "bosses" du tramway parce que la plus grande partie d'entre eux sont des rouges. Enfin, vous êtes mal vu, vous le savez, par le parti ouvrier, surtout depuis que vous avez déclaré qu'aucune espèce de municipalisation n'était possible à Montréal parce que nous élisions de trop mauvais représentants. Voilà qui prouve que nous avons eu tort de vous choisir et de vous envoyer à Ottawa pour y mettre en pratique les principes ouvriers, auxquels vous sembliez ne plus croire.

On dit encore que les délégations qui se rendront près de vous, aux rares séances que la Commission tiendra publiques, seront envoyées par la compagnie, comme tant d'autres délégations que nous avons vues se rendre au même sujet, soit à l'hôtel de ville, soit à Québec. Moi, pour ma part, M. Verville, je suis encore prêt à vous donner une petite chance. Je persiste à croire que ce n'est pas vrai ce que tant d'ouvriers répètent: que vous vous laissez influencer par les gros bonnets. Mais si vous continuez à tenir vos séances secrètes; si vous ne nous expliquez pas, avant de prendre chacune de vos résolutions le pourquoi de ces résolutions; si vous ne faites rien, enfin, pour faire cesser ces bruits, je commencerai à croire que j'ai eu tort de vous défendre jusqu'ici devant mes confrères: et je serai le premier à vous dénoncer si un de ces quatre matins vous nous arrivez avec un contrat tout cuit.

Veuillez me croire en attendant, Votre tout dévoué, C. L. Rue de Gaspé.

### Il faut taxer les cultivateurs

Montréal, qui est depuis plusieurs années aux prises avec les pires difficultés financières, dont le budget annuel se solde par un déficit de deux millions de dollars, qui est presque sur le chemin de la ruine, vient de se saigner de quatre millions et demi de dollars pour le Fonds patriotique et la Croix-Rouge. Le geste est beau, parce que nécessité pour la défense nationale, mais nous demandons que ce soit le dernier sacrifice demandé à la métropole!

Montréal en a fait assez, pour le reste de la province, pour les campagnes qui le font rien.

Avant la guerre, Montréal contribuait déjà des neuf-dixièmes du revenu de l'administration provinciale. Depuis la guerre, Montréal contribue encore dans la même proportion aux dépenses de l'administration, plus que cette proportion des nouvelles taxes imposées par le gouvernement Gouin, et, par surcroît, la presque totalité des impôts de guerre.

Et pendant que les Montréalais bénévoles consentent ainsi tous les sacrifices, non seulement les cultivateurs s'enrichissent avec la guerre sans participer aux charges publiques, mais ils exploitent de la manière la plus odieuse les Montréalais.

Au prix où en sont les denrées, il faut qu'un citadin soit riche pour pouvoir manger à sa faim. Les oeufs sont à 70 cents la douzaine. Le beurre se vend 50 cents la livre. On demande \$3.00 pour un sac de pommes de terre. Mais le prix de la vie n'a pas augmenté pour le cultivateur, qui produit tout ce qu'il consomme. Le cultivateur vit dans l'abondance, se gave de trois repas par jour et fait sa fortune de nos privations.

Nous connaissons des cultivateurs qui ont leur cave remplie de pommes de terre et se promettent de ne s'en départir que lorsqu'on leur en offrira \$1.00 le sac. S'il y avait une justice, ces pommes de terre seraient réquisitionnées par l'Etat et vendues dans le faubourg Québec à 60 cents le sac.

Nous entendions récemment l'honorable M. Caron faire écho aux doléances des "habitants", qui s'opposent à ce que l'on permette la fabrication ou l'importation de l'oléomargarine, parce que cela nuirait à l'industrie du beurre.

Mais nous manquons de beurre! Si les cultivateurs veulent que nous ayons pour eux des égards, qu'ils commencent par produire assez pour nourrir les villes. Qu'ils cessent de nous affamer.

Depuis près de trois ans qu'ils spéculent à nos dépens, en profitant de la guerre, nous en avons assez. Et nous demandons qu'à partir d'aujourd'hui les cultivateurs cessent d'être une classe privilégiée, et qu'ils portent leur part du fardeau écrasant des taxes.

JUSTUS

### Une farce qui dure trop

LA COMMISSION SCOLAIRE OUBLIE SAINT-JACQUES ET FAVORISE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

La Commission Scolaire Catholique nous paraît agir, par le temps qui court, avec une désinvolture vraiment trop grande chez un corps de cette importance. Qu'attend-elle pour acheter le terrain où construire l'école qui nous débarrassera de la maison apostolique ayant nom l'école Saint-Jacques, sise à l'angle des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine? On blague, on perd le temps.

A l'un on dit: —Vous savez bien que votre terrain, bien que le prix en soit plus élevé que les autres, est encore le meilleur marché. Mais... A l'autre on ricane: —Vous nous offrez votre terrain pour rien, mais nous sommes assez riches pour le payer.

Et pendant ce, on ne fait rien. Pluôt, on fait quelque chose, mais en mal. On permet à la Commission Scolaire de Saint-Jean-Baptiste, comme ça, tout de go, sans préambules, ni péroraison, d'emettre des débentures au montant de \$275,000 pour payer un terrain de \$88,000 et construire dessus une école de 180,000.

On a trouvé que cette Commission avait payé excessivement bon marché —\$3.32 le pied—des terrains situés en pleins champs, dans le nord de la ville, alors qu'on hésite à offrir \$1 ou \$5 le pied pour des terrains situés en plein centre de la ville, en bas de la rue Sherbrooke.

Avouons que c'est un peu farce... C'est pourquoi nous reviendrons là-dessus.

### L'Oncle Sam et Wilson



Il est temps de se décider

### Joliette prépare une autre leçon aux prohibitionnistes

Après Lachine, il était réservé à la coquette petite ville du Nord de rappeler une loi désastreuse pour elle.

Le Pollu boit du vin.

Un referendum sur le rappel du règlement de prohibition adopté l'an dernier aura lieu à Joliette le 12 courant.

Le Conseil municipal, unanime a voté ce referendum. Et c'est pourtant le même conseil qui, il y a douze mois à peine, favorisait de toutes ses forces la prohibition.

Nous assistons au même retournement d'opinion que celui qui s'est opéré à Lachine dans l'espace d'une année, chez les dirigeants, et nul doute que le peuple de Joliette ne suive l'exemple donné par Lachine, en rappelant l'exécration de la prohibition, qui ne prohibe rien, bien au contraire, mais a pour seul effet de substituer une multitude de débits clandestins aux établissements licencés.

JOLIETTE S'ENLISAIT

Avant l'établissement de la prohibition, obtenue grâce au scrutin ouvert et à la pression la plus indue sur les consciences, Joliette jouissait d'une réputation enviable parmi les petites villes de la province de Québec.

On la disait prospère. Ses citoyens passaient pour être respectueux de la loi. C'était enfin une cité modèle.

Depuis, quel changement! Aussitôt après l'établissement de la prohibition, voilà que le commerce s'en va à vau-l'eau. Les municipalités d'alentour qui ne sont pas prohibitionnistes, Bellerbier par exemple, aspirent à être la plus grande partie du commerce de Joliette. Les marchands de cette dernière se lamentent sur la destruction de leur négoce.

Puis, partout, s'ouvrent les débits clandestins, où la jeunesse afflue et se trouve exposée à des dangers qu'autrefois elle ne connaissait pas. Les lois sont tournées en dérision. Bref, Joliette, fille autrefois sage, est en passe de devenir dévergondée.

Bien d'étonnant donc à ce que le Conseil municipal ait unanimement voté, le mois dernier, en dépit des menaces de ceux-là même qui avaient imposé la prohibition, rien d'étonnant à ce que le même Conseil ait décidé qu'une consultation populaire, au scrutin secret, cette fois, était nécessaire pour connaître le sentiment réel de la population.

Comme le disent tous ceux qui sont documentés sur le problème de la prohibition, en parlant de la nouvelle loi édictée aux Etats-Unis: —Le jour où les Etats soi-disant prohibitionnistes auront une véritable prohibition, le glas de celle-ci sera sonné, car personne n'en voudra plus.

Le gouvernement hypocrite, cédant à la pression puritaine, prépare une nouvelle loi soi-disant de prohibition, mais dans laquelle il se garde bien d'interdire l'importation des liqueurs.

Comme le disent tous ceux qui sont documentés sur le problème de la prohibition, en parlant de la nouvelle loi édictée aux Etats-Unis: —Le jour où les Etats soi-disant prohibitionnistes auront une véritable prohibition, le glas de celle-ci sera sonné, car personne n'en voudra plus.

LE "PINARD" DU POILU

A l'intention des quakers restés au Canada les pieds sur les chéneaux à boire du scotch et qui n'ont de haine que pour la bière et le vin, liqueurs qu'ils voudraient voir à jamais proscrire, nous reproduisons, en terminant, ce passage d'une récente conférence de l'abbé Thellier de Poncheville, qui revient du front: —"Mais le soldat français est innocent parce qu'il est gai, parce que coule dans son sang le généreux vin de France. Le "pinard" est le mot le plus populaire de la langue française après le général Joffre. Trois mots commençant tous par la même lettre sont nécessaires au moral du soldat français: la "perm" (permission), la pipe et le pinard. Oui, la race française est gaie parce qu'elle est la fille de Jeanne d'Arc. Le rire de Jeanne d'Arc à la barbe de ses tortionnaires, c'est le rire du petit poilu, à dix mètres de la tranchée allemande."

Plusieurs fois, dans les colonnes de "L'Autorité", nous avons écrit que cette doctrine pompeusement décorée du titre de prohibition, non seulement ne prohibait rien du tout, mais obtenait un effet tout opposé, puisque dans les provinces prohibitionnistes la vente des liqueurs alcooliques comme le whisky, le gin et le scotch, avait augmenté au détriment des liqueurs peu alcoolisées, telles que la bière et le vin.

Dans la Saskatchewan, où le gouvernement provincial avait éta-

Sylvio PICAUD

# Dans le monde des dentistes

La "boherie" règne à l'Ecole Dentaire.---Les désirs du Grand Manitou.---Une ère de terreur

A L' "Autorité",

Montréal,  
Monsieur le directeur,

Il y a quelques semaines, je vous adressais un article dans lequel je vous dévoilais l'état de chose déplorable existant à l'Ecole dentaire Laval, et l'accueil chaleureux que vous m'avez fait me pousse à vous mettre aujourd'hui au courant de la "boherie" existant parmi les directeurs de cette faculté. C'est pourquoi je serais heureux de voir

paraître dans vos colonnes le billet suivant.

LA BOCHERIE A L'ECOLE DENTAIRE LAVAL

Il existe des gens dont l'esprit d'imitation est très développé et dont les oeuvres nous poussent à croire que l'homme descend vraiment du singe. C'est ce que nous font penser les manoeuvres du doyen de l'Art Dentaire Laval. En effet, depuis quelque temps, à en croire les rapports des étudiants

que je connais, le directeur de cette école semble avoir pris sur ses charges d'imiter l'intolérable bocherie de Guillaume. Je veux dire par là que cet homme se trouvant un matin devant sa glace, fut émerveillé de lui-même, se trouva joli, beaucoup d'ampleur, suffisamment de toupet, et toutes les caractéristiques d'une grande énergie. Quelque diable sans doute blotti dans un coin du boudoir lui souffla ces quelques mots à l'oreille: "Eudore, tu es beau, grand, fort, tu as tout ce qu'il faut pour être empereur."

Et comme l'homme croit naturellement tout ce qui le flatte, Eudore le crut. Et depuis ce jour le règne de la terreur sévit dans cette faculté. L'étudiant est dans un état de transes continuelles, il a toujours la frousse de voir apparaître son mauvais ange, sinon la perspective d'être mis à la porte pour quelques jours. Un simple désir du "grand Manitou" devient un ordre et un règlement. Il va sans dire que la constitution de l'école dentaire Laval change plusieurs fois par jour. Comme il serait trop long d'énumérer ici tous les mauvais traitements infligés aux élèves, je me contenterai de dire qu'ils sont menés comme des enfants d'école ou des idiots puisqu'on ne les juge pas capables de se conduire par eux-mêmes.

Quelques années de force brutale ont suffi pour donner au Manitou moderne un parfait empire sur les étudiants en chirurgie dentaire. Il ne restait donc plus qu'une chose à faire: conserver cette autorité exécrable. Et pour y parvenir, Eudore inventa un gentil procédé consistant dans l'asservissement complet de tous les professeurs. Il s'est dit: "Mes professeurs auront le contrôle sur mes élèves et moi ayant le contrôle sur mes professeurs j'aurai par le fait même le contrôle sur tout le monde. Malheureusement pour les étudiants, les professeurs, pour la plupart, sacrifièrent leur liberté pour se vouer corps et âme au grand Manitou.

Et, depuis ce jour, c'est un spectacle très intéressant de voir des gens à l'âge mûr, voire même des diplômés de grandes universités américaines, plier l'échine au risque de ramper dans la fange pour satisfaire les moindres caprices du doyen. Ces gens, qui ont charge de plus de 100 jeunes gens respectables, ne peuvent à eux tous former un cerveau aussi complet que celui du grand Manitou, puisque tous doivent passer par les décisions de ce dernier. Ils n'ont pas le droit d'agir de leur propre chef, et bien souvent pour changer d'appartements, un élève se voit obligé de téléphoner au Dr Dubeau, afin d'avoir la permission, et comme l'élève n'a pas le droit de téléphoner il reste sans permission et se prive parfois de désirs très légitimes.

Si un élève parle trop fort, il est rapporté par les espions boches et comme conséquence se fait mettre au clou pour quelques jours.

Un élève qui n'aura pu déjeuner avant le cours devra se passer de manger par ordre du directeur ou il se verra mettre à la porte pour quelques jours. Et il est à noter qu'on ne fait pas remise des honoraires de ces cours manqués forcément.

Enfin un professeur qui ne donnera que 50 minutes de cours au lieu de 55 se verra exposé à voir son salaire diminué sinon entièrement annulé. Il en existe même un dont les cheveux permanents ne sont pas encore poussés et dont tous les cheveux temporaires sont tombés, qui à cette faculté de l'asservissement extraordinairement développée. On dit même qu'un soir qu'il faisait une chaleur excessive dans une salle de cours, il passa subitement de l'état d'ébullition à l'état de congélation à la seule vue du grand Manitou montant la garde dans les corridors.

Et il est encore des gens qui prétendent qu'à l'Hôpital Dentaire Laval il ne se pond plus que des oeufs d'or (Eudore).

Bien à vous,  
Votre tout dévoué,  
L. B.

SOYONS PRUDENTS!

—Une lettre chargée, par ce temps de guerre! j'ai envie de l'envoyer au Laboratoire municipal!

LES GOSSES ET LA GUERRE

—Son papa a perdu un bras à la guerre, maintenant il a une main en bois.

—Ben... probable qu'il sera sage pour pas recevoir des gifles!...

LES TEMPS SONT DURS

Z... s'occupe d'affaires louches. L'autre jour il rencontre un de ses amis.

—Qu'est-ce que tu fais là, demande celui-ci, tu parais soucieux.

—Oui, un peu, en effet... —Ce ne sont cependant pas tes mines de Videsac qui t'inquiètent, puisque tu as distribué un dividende magnifique à tes actionnaires?

—Eh si!... c'est justement cela! J'ai beau chercher depuis huit jours, je ne trouve pas le moyen de le leur reprendre!...

Bell Tél. Main 4165  
**H. BEAUREGARD**  
Entrepreneur Général  
Chambre 920; Edifice Power  
Montréal

"L'Autorité" est administrée par la Cie "L'Autorité" Ltée, Bureau: 169 rue St-Denis. Téléphone Est 893 La Compagnie d'Imprimerie Godin-Ménard, Limitée, 41 rue Bonsecours, coin rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

**DESSAULLES, GARNEAU & VANIER**  
AVOCATS  
88, RUE NOTRE-DAME OUEST  
TÉL. MAIN 4116

Pour distribution et collection de journaux, revues, etc., à prix modérés adressez-vous à  
**H. GAGNON, 245 rue Hogan**

Déménagements de Pianos et de Meubles  
Emballage et Expédition de Meubles  
Epaulettes et Expéditions  
**J. B. Ballargeon**  
Express Limited  
529 ONTARIO EST. Tél. Est 4600

Pour ceux qui apprécient un vieux whisky rééllement délectable.



**Old Smuggler Scotch**

**Cartes professionnelles**  
**FORTIER, BEAUVAIS & CIE**  
Courtiers  
Membre de la Bourse de Montréal.  
90 rue ST-FRANÇOIS-XAVIER  
Tél. Main: 424.

741, Main 7652  
**P. N. MENARD**  
COURTIER D'IMMEUBLES  
124 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

**RODOLPHE FORGET**  
Courtier et Banquier  
83 rue NOTRE-DAME OUEST  
Tél. Main 7151

Tél. Main 901.  
**ALBAN GERMAIN, C.R.**  
AVOCAT  
60, rue NOTRE-DAME E.

**RODOLPHE BÉDARD**  
EXPERT-COMPTABLE  
Membre de l'Institut des Comptables  
437, RUE MCGILL—Téléphone Main 8787  
Comptabilité, Expertise, Vérifications  
Gérance de successions  
Liquidations et partages, arbitrages  
Consultations juridiques en matière commerciale.

**ARTHUR ECREMENT**  
Notaire  
99 rue ST-JACQUES  
Tél. Main 4300

**GEORGES MAYRAND, M.P.P.**  
Notaire  
Édifice Forentin,  
99 rue ST-JACQUES  
Tél. Main 1238. Résidence St-Louis 818  
41, Main 2784.

**BEAUBIEN & LAMARCHE**  
C. P. Beaubien, J. A. Lamarche  
Avocats  
Édifice du Royal Trust  
107 rue ST-JACQUES  
Tél. Main 2226.

**Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée & Genest**  
Avocats  
11 PLACE D'ARMES  
Tél. Main 8260.

**RENE CHENEVERT**  
Avocat  
Édifice de la Banque d'Ottawa  
814 rue ST-JACQUES  
Tél. Main 4019.

**RAINVILLE & GAGNON**  
Avocats  
160 rue ST-JACQUES  
Tél. Main 2784 MONTREAL

**FONTAINE & LABELLE**  
Avocats  
Édifice Le Pressé,  
81 rue ST-JACQUES  
Tél. Main 811.


**UN BON PLACEMENT**  
LES PERSONNES QUI, DE TEMPS À AUTRE, ONT DES FONDS À PLACER PEUVENT ACHETER AU PAIR DES

**OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT CANADIEN**  
AU MONTANT DE \$500 OU DE MULTIPLES DE CE MONTANT

Capital remboursable le 1er octobre 1919.  
Intérêt payable semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre, par chèque (payable au pair sans frais de change dans toutes les banques à charte du pays) au taux de 5% par an à compter de la date de l'achat.

Les porteurs de ces obligations auront le privilège de les offrir au pair plus l'intérêt comme équivalent d'espèces en règlement d'obligations qui leur seront attribuées sur leur souscription à tout emprunt de guerre que le gouvernement canadien pourrait mettre sur le marché, à l'exclusion seulement des bons du Trésor ou autres valeurs d'Etat de courte échéance. Les fonds de ces obligations ne peuvent servir qu'aux fins de guerre.

Une commission d'un quart d'un pour cent sera payée aux courtiers réguliers d'obligations et de valeurs de Bourse, sur les allocations qui pourraient leur être faites de ces obligations à la suite de demandes portant indication de leur qualité officielle. S'adresser au sous-ministre des Finances à Ottawa pour les formules de demande.  
MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA.  
7 OCTOBRE 1916.



Nombrés étaient les blessés dans les guerres du XVIIIe siècle. La Croix Rouge n'existait pas alors, mais des hospitalières dévouées donnaient aux blessés tout le soin qu'exigeait leur condition.

**IL Y A CENT ANS**

Durant les guerres Napoléoniennes, pour hâter la convalescence des blessés, les hospitalières leur donnaient, comme aujourd'hui, les garde-malades de la Croix-Rouge, aux blessés de la grande guerre, des vins toniques généreux comme le meilleur

**Vin St-Michel**

le reconstituant par excellence qui fournit à l'organisme débilité, épuisé, la stimulation, l'énergie, la force nécessaires au rétablissement de l'équilibre normal.

Donnez-le aux blessés, aux malades de la guerre actuelle qui vous reviennent épuisés par la lutte glorieuse. Il abrègera leur convalescence et facilitera leur retour à la santé qui donne la force de lutter, la joie de vivre et fait renaitre le bonheur. Le VIN ST-MICHEL est le plus efficace des toniques pour les blessés, les surmenés, les malades, les convalescents.

LE VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON et CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, rue Saint-Paul Ouest, Montréal.  
EASTERN DRUG CO., Boston, Mass. (Agents pour les Etats-Unis).



**CIGARETTES MURAD**

**CIGARETTES MURAD**

**AUJOURD'HUI—**

dans le moment même, il y a plus de fumeurs qui essaient les cigarettes Murad pour la première fois, que toutes autres marques réunies.

Presque 100 pour cent de ces fumeurs continuent à fumer les Murad.

Ce qui arrive aujourd'hui, est ce qui est arrivé depuis que les Murad ont été introduites sur le marché.

A quoi doit-on attribuer leur immense succès?

**Non pas à la publicité—mais à la qualité.**

La réclame de cette cigarette est faite par les fumeurs eux-mêmes de l'Atlantique au Pacifique.

*Anarogyros*

**Partout—Pourquoi?**

Une garantie signifie accomplissement des promesses.

**UN PNEU GARANTI POUR 6000 MILLES**

LES tissus employés dans sa construction sont ce qu'il entre de mieux dans la fabrication des pneus. On n'en obtient nulle part de supérieurs à ceux des pneus Kelly-Springfield. Ils sont faits de coton spécialement tissé et dit "Long Staple Sea Island". Chaque pneu subit un examen méticuleux, est mécaniquement mis à l'essai sur une machine spécialement construite, et qui assure à la fois qualité et uniformité.

Vendeurs des Pneus K. & S. Canadiens,  
Des Pneus K. & S. Américains,  
Des Jantes Standard.

**K & S Canadian Tire Ltd**  
17 PARK AVENUE  
Tel. Est 6212 MONTREAL  
Réparations de tous genres de pneus.

Nous trouverez les pneus K & S sur tous les vrais autos.

Employés par tous ceux qui connaissent les bons pneus



Lisez "L'Autorité" afin de connaître toutes les nouvelles.

L'"Autorité" ne donne que des informations exclusives.

# La milice canadienne

## Elle sera appelée sous les armes

(Spécial à l'"Autorité")  
Ottawa, 2. — Le premier appel sous les armes sera bientôt lancé. Il s'adressera à tous ceux qui ont fait l'exercice militaire dans la milice canadienne. Ils devront rejoindre leurs bataillons respectifs. On ne pourra plus dire ensuite, que les dépenses encourues par l'organisation des camps militaires, chaque été, c'était de l'argent jeté au feu.  
Une fois que nos miliciens auront été enrégimentés, embrigadés et exercés à nouveau, on leur demandera de fournir volontairement vingt-cinq pour cent de leur effectif pour le front européen, et le reste sera envoyé à la frontière canadienne, où leur présence sera nécessaire, surtout si les Etats-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne, ce qui est maintenant certain.  
Je tiens ces renseignements d'un député conservateur très en vue dans son parti, qui dit les tenir des ministres et qui annonce en même temps que les libéraux consentiront à la fin à prolonger le terme actuel du gouvernement Borden.

## Un expert dans le chaponnage des coqs

(Spécial à l'"Autorité")  
Québec, 2. — Il nous en est venu, ces jours-ci, un bien bon de L'Ange Gardien, près Québec. Il s'agit d'un agronome-expert-général du gouvernement provincial qui s'en allait donner une démonstration de sa science dans la paroisse de L'Ange Gardien. Tous les experts ne sont pas des agronomes, mais tous les agronomes du gouvernement provincial sont des experts. Cette vérité est proclamée vingt fois au moins, à chaque session, par le ministre de l'Agriculture.  
L'Ange Gardien, donc, ce jour-là, on avait annoncé une grande démonstration de chaponnage de coqs, l'agronome-expert en question étant un expert en aviculture. On annonça la chose, au prone, le dimanche précédent et l'on distribua des affiches par toute la paroisse demandant aux habitants d'apporter pour la démonstration les coqs dont leurs poules n'auraient plus besoin.  
Dix habitants se rendirent à l'appel de l'expert et, devant une grande foule, et à la suite d'une conférence très fouillée sur l'objet de la démonstration, l'opération eut lieu sous les soins habiles de l'expert provincial.  
Résultat absolument authentique: cinq coqs moururent du coup; quatre autres décedèrent quelques minutes après la mutilation et le dixième succomba, le soir, dans son poulailler, au milieu de ses chères poules en larmes.  
Vivent donc les agronomes-experts du gouvernement de la province!

## Québec se prépare au prochain recensement

(Spécial à l'"Autorité")  
Québec, 2. — Québec veut connaître exactement le chiffre de sa population; à cette fin ses gouvernements ont décidé, ces jours derniers, d'en faire un scrupuleux recensement au mois de mai prochain.  
Nous ne souhaitons pas aux recenseurs d'être reçus comme l'ont été naguère de pauvres facteurs qui s'en allaient par les portes distribuer les cartes du Service National. Quelques-uns de ces malheureux portent encore des marques du chaud accueil qu'on leur fit en certaines résidences non pas du fond de Saint-Sauveur ou du Cap Blanc, mais des environs de la fashionable Grande Allée.  
Et, à ce propos, si l'on en croit certains renseignements puisés à l'Hôtel des Postes même, la population de Québec serait celle qui a le moins répondu au questionnaire du Service National.  
A quel chiffre donc, hélas! serait réduite notre population si on allait, au cours du prochain recensement municipal, mettre la même bonne volonté à répondre aux questions des recenseurs? Cette population se chiffrait à 70,000 âmes, au recensement de 1911; on veut la faire monter à 120,000 âmes au moins. Mais si on se met à "kiquer" comme le font généralement les Québécois quand "ça ne leur plaît pas", notre éditilé pourrait bien avoir une vilaine surprise quant au chiffre de gens intelligents qu'elle gouverne.

## Comment on arrive à "doubler" le beurre

(Spécial à l'"Autorité")  
Québec, 2. — Les petits métiers et les petites industries de Québec fourniraient matière à une brochure intéressante et curieuse si l'on pouvait trouver un chercheur assez patient pour en faire l'énumération et la description. On y verrait le pêcheur de "caplans" et de petites morues, l'éclumeur des tonnes de mélasse sur les quais de la Basse Ville, le ramasseur de charbon dans les côtes, etc., etc. Mais ces petits métiers sont exercés par des pauvres hères ou de lamentables gamins qui existent notre pité.  
Voici une nouvelle petite industrie présentement pratiquée sur une très haute échelle, non plus, cette fois, par des "gue-nillous" mais par de gros et gras bourgeois bedonnants, replets éniéniers qui s'annoncent à vous par la sonaille outrecuidante des trente sous qu'ils brassent avec ostentation au fond de leurs poches. Ce sont des "faiseurs de beurre claqué"...??  
Eh! bien, ces messieurs, quand le beurre est monté à 65 centins, au cours de l'hiver, ont découvert le moyen de faire avec une livre et demie de beurre trois livres de même produit. Vous connaissez bien, n'est-ce pas, le petit bénéfice? Mais le "beurre claqué"? C'est simple comme un discours d'échevin.  
Vous prenez une livre et demie de beurre ordinaire que vous "chorafatez" de nouveau dans deux tiers d'eau glacée. Quand le beurre est à point et bien congelé, vous le "maniez" au froid et vous faites ainsi trois livres avec un pain et demi.  
Le beurre à point ordinaire contient 16 pour cent d'eau; les "faiseurs de beurre claqué" lui en ajoutent un autre pourcentage de 23. Tant que l'on mange froid ce "beurre d'eau", on se croirait encore du beurre pur tel qu'on l'a fait nascer; mais n'est-ce pas un fait? et le suis-je sûr que vous n'accorderiez pas à votre éniénier les vingt-quatre heures du condamné pour le mandrier.  
Et voilà la nouvelle industrie québécoise.

## Une conférence de l'hon. M. Turgeon

Le Président du Conseil législatif de Québec ira prochainement donner une conférence à Holyoke, Mass.  
L'honorable M. Turgeon est un des plus séduisants orateurs de notre province, et nous ne doutons pas que nos compatriotes émigrés, qui composent plus de la moitié de la petite ville américaine, saisisseront comme une rare aubaine l'occasion de l'entendre et d'évoquer dans le rayonnement de sa sympathique présence et aux accents de sa voix éloquente, les doux souvenirs du pays natal.

## Les fonds du centenaire Cartier

"Ils ont été administrés honnêtement, déclare le contrôleur des finances de la cité, dans un rapport au bureau des Commissaires"  
— M. le commissaire Villeneuve n'a pas profité, ni directement ni indirectement des fonds versés en souscriptions pour l'érection du monument Cartier.  
M. Justinien Pelletier, contrôleur de la dépense, qui avait été chargé de faire un examen des livres du comité du centenaire Cartier pour se rendre compte si les fonds souscrits aux fins de l'oeuvre du centenaire ont été administrés dans l'intérêt exclusif de l'oeuvre, et de vérifier si oui ou non M. E. W. Villeneuve, président du comité a bénéficié péniennement par sa position, soit directement ou indirectement, vient de soumettre son rapport aux commissaires.  
Voici le texte du rapport Pelletier:  
A M. le Président et à MM. les membres du Bureau des Commissaires.  
Messieurs,  
Examen des livres de compte de la souscription pour l'érection du monument Cartier.  
Conformément à une résolution de votre Bureau en date du 23 janvier dernier, j'ai fait l'examen des livres de compte du Comité du Monument qui ont été soumis à la vérification régulière de ces livres jusqu'au 20 décembre 1915.  
Ces livres, que j'ai trouvés bien tenus, et ces rapports officiels d'auditeurs bénévoles m'ont convaincu que les fonds encaissés par le Comité du Centenaire Cartier ont été légitimement employés pour les fins de cette oeuvre, et, dans mon opinion, M. Villeneuve, en sa qualité de président du comité n'a ni directement ni indirectement, bénéficié péniennement dans cette affaire.  
Respectueusement soumis,  
(Signé) J. PELLETIER, C. et A.

## Les corbeaux, les vampires et assassins

Les marchands de charbon qui vendent ce produit \$20.00 la tonne sont ni plus ni moins que des voleurs et des assassins.  
Or, que fait-on avec les voleurs? On les foure au bagne.  
Que fait-on avec les assassins? On les pend.  
C'est ce que méritent ces exploités de la misère publique.  
Il y en a qui ont froid à en mourir, par l'exploitation inouïe de ces bandits du commerce.  
Le gouvernement d'Ottawa aurait bien tort de se faire des ennemis en laissant s'enrichir au dépens du peuple ces corbeaux et ces vampires. Nous félicitons le ministre du travail, M. Crothers, qui semble décidé à mettre un frein à des abus aussi scandaleux. Le ministre doit y aller de toutes ses forces, de toute son énergie.  
Aux élections prochaines, ce ne sont pas les marchands de charbon qui donneront des majorités aux députés favorables au gouvernement.  
Aussi, pourquoi le gouvernement d'Ottawa ne met-il pas une fois pour toutes une digue au coût exorbitant de ces choses nécessaires à la vie?  
Tant pis pour lui s'il laisse voler, sucer jusqu'à la moelle la population qui n'en peut plus.  
Le peuple est un vengeur qui lui faut craindre!

## Bon débarras!

LA DISPARITION DE M. MORIN, AVOCAT DE MAISONNEUVE.  
M. L. J. S. Morin a démissionné comme avocat de la ville de Maisonneuve.  
C'est pendant qu'il était fonctionnaire de la ville voisine que sa famille a vendu à celle-ci des quantités formidables de terrains.  
Pendant des années et des années, M. Morin a donné des conseils à Maisonneuve. Aussi celle-ci s'est-elle endettée sans limites. Elle a battu les records comme emprunteuse, tellement qu'aujourd'hui elle est pratiquement mise en tutelle sous l'oeil paternel de sir Lomer, qui n'a jamais perdu d'argent avec cette poule aux oeufs d'or.  
Sous des dehors de Sainte-Nitouche, M. Morin, qui est un avocat très ordinaire, est de plus un "schemer" de forte taille. En attendant une belle commission royale qui forcera l'ex-mentor de l'industrielle ville voisine à ouvrir la bouche, le nouveau Conseil n'a qu'à se réjouir de cet heureux départ et à chanter un "Te Deum" d'allégresse. M. Morin parti de Maisonneuve, c'est un bon débarras.

## Qu'attend-il donc?

Sir Lomer ne veut évidemment pas nommer le Maire Martin au Conseil législatif. Il a tort. Et s'il voulait jeter un coup d'oeil sur les vieux libéraux qui ont rendu de grands services au parti libéral, il en trouverait peu, mais il trouverait tout de même quelques-uns et de très valeureux.  
Ne pourrait-il pas choisir entre l'ex-maire Louis Payette, M. Paul Galibert, M. E. H. Lemay, M. Clément Robillard, M. Lawrence Wilson, M. Emilien Daoust, M. Albert Hudon, M. Adélard Fortin, M. J. E. Daoust, président de la Chambre de Commerce, etc.? Il n'a que l'embaras du choix.  
Qu'attend-il donc?

ENTRE CABOTINS  
— Elle prétend qu'au 1er acte, quand elle meurt, la salle est en délire.  
— Je comprends, c'est la joie de ne plus la revoir dans les actes suivants.

## Le public désire y voir clair

UNE ASSEMBLEE POPULAIRE-DECLARE QUE'ELLE PARTAGE LES DEFIANCES DE L'EHEVIN MAYRAND A PROPOS DU TRAMWAY.

"L'Autorité" n'est déjà plus la seule à réclamer que les séances de la Commission des tramways soient publiques et à entretenir des préventions contre la manière dont les choses s'arrangent, car voici ce qui se passait pas plus tard que jeudi à une assemblée populaire tenue au marché Saint-Jean-Baptiste. Nous citons ce compte-rendu du "Canada", un journal qui, ostensiblement du moins, n'a jamais été antipathique à la compagnie des tramways:  
"L'échevin Mayrand déclare qu'il n'a aucune confiance dans la Commission des Tramways nommée par le gouvernement et il met ses auditeurs en garde contre les agissements de cette commission qui ne lui dit rien qui vaille. Les échevins ont formé, annoncé-t-il, une commission dite du tramway, dont il a été nommé président. Cette commission a donné ordre à M. Laurendeau, avocat en chef de la Ville, par conséquent "notre employé" de demander à ses collègues de la Commission des Tramways, que ses séances soient publiques. M. Mayrand ajoute que M. Laurendeau sera aussi chargé de faire parvenir à la Commission des Tramways toutes les suggestions que les contribuables feront au conseil municipal.  
"Et voici la conclusion d'une longue résolution unanimement adoptée par l'assemblée:  
"Il est en conséquence résolu que la Commission spéciale soit priée de même que le Conseil de Ville et le Bureau des Commissaires de donner instruction à l'Avocat en Chef de la Ville, qui est membre de la dite Commission du Tramway, de demander au nom des contribuables et de la Cité de Montréal que les séances de la Commission du Tramway soient publiques et de soumettre à la dite Commission toutes les suggestions que les contribuables feront parvenir au Conseil relativement au prix du passage, au pourcentage sur les recettes, au prolongement des lignes et à la construction de lignes nouvelles."

## Bravo, M. le maire!

A propos du prix du charbon, le maire Martin seconde l'initiative du gouvernement  
Les effets de l'intervention de l'honorable M. Patenaude afin d'obtenir des prix plus raisonnables pour le charbon dérivé aux Montréalais n'ont pas tardé à se faire sentir.  
"L'Autorité" est libérale, mais pas à la façon du "Canada", qui refuserait du pain (pas pour lui, mais pour les autres) si ce pain venait d'un bleu, et c'est pourquoi elle se plaît à signaler cette intervention de l'hon. M. Patenaude, secrétaire d'Etat, intervention qui a amené l'hon. M. Crothers, ministre du Travail, à déclarer qu'aucune raison ne justifiait l'élevation à \$15 la tonne du prix du charbon à Montréal, alors qu'il était payé ailleurs \$9 la tonne.  
Le maire Martin, en véritable philanthrope qui ne pense pas comme le "Canada" dès qu'il s'agit du bien-être de l'ouvrier, a saisi la balle au bond, et s'est aussitôt mis en relations avec le ministre du Travail, pour agir de concert et poursuivre ceux qui sont responsables de cet état de choses.  
Avec nous, le maire Martin préfère les conservateurs qui agissent, comme MM. Patenaude et Crothers, aux libéraux qui orientent, comme MM. Rodolphe Lemieux et Oscar Gladu.

## Sympathies

L'Autorité présente ses sympathies à la famille L. C. Rivard du Carré Saint-Louis et particulièrement à Madame Rivard, qui a eu la douleur de perdre sa mère Madame J. Fournier, décédée ces jours derniers à New-York où elle habitait depuis un grand nombre d'années.  
REGRETS FEMININS  
— Je regrette que ton âge t'ait empêché d'aller à la guerre... Aujourd'hui, tu aurais peut-être la croix, tu te serais peut-être même fait noblement tuer.



## Grenades

Henry Ford is also in favor of peace, but he does not in this crisis permit it to flow out of the gap in his face as the Hon. Wimlaybrine (William J. Bryan) does. On the contrary he has offered in the event of war to turn over his factory to the government without remuneration, which shows that Henry is not a flivver patriot, but one of the twelve-cylinder type.  
Uncle Sam is now showing that he is a strong believer in getting ready while the getting is good.  
That "conscientious objector" to war who tried to poison Lloyd Georges says it was a matter of conscience. From which we infer that some consciences are dangerous things.  
In Manitoba, Tex., a few days ago the marriage of Miss Estelle Quick and Herbert Work was solemnized just two hours after the two had met for the first time. That, indeed, was quick work.  
A returned American says there is great need of soap in Mexico. We don't doubt it, but the only way to get the soap into the hands of the Mexicans would be at the point of the bayonet.  
Judging by the recent happenings the U-boats has a great antipathy for the lifeboat.  
The Indianapolis News remarks that Switzerland has an advantage over some neutral powers in that when she gets tired of her German ambassador all she has to do is to put him on a sled and give one shove.  
Luke McLuke hands out some sound philosophy when he says this world would be a better place if there was as much rivalry over helping the poor as there is over robbing them.  
What has become of the old-fashioned man who used to tuck his napkin inside his collar when he ate soup.  
Doubtless the film star who demanded a salary of \$1,000,000 a year thought that was as good a way to get her name in the newspapers as any other.  
Something worth cultivating is the art of listening to a conversation without hearing a word that is said. It will help you out wonderfully when in dull company.  
As a rule the "How to Raise Children" department of a newspaper is edited by an old maid who has never nursed anything but a sore-eyed poodle.  
There seems to be no reason to expect another naval battle in the North Sea until the German fleet fully recovers from the effects of its victory at Jutland.  
It may be the British navy has taken action to render ineffective the ruthless submarine warfare that Germany has declared against belligerents and neutrals alike. At any rate, in the last two or three days the reports of vessels torpedoed have been growing "smaller by degrees and beautifully less."  
The present national crisis is not an occasion for a hymn of hate, but rather a hymn of sorrow.  
Uncle Sam is determined that his merchant ships shall sail the seas without any convict stripes on them, the Kaiser to the contrary notwithstanding.  
In the event of war if the supply of Enforce Peace was quite busy getting ready for war.  
We are strongly inclined to believe that after living a few days on the 25-cent diet a man will feed like thirty cents.

## Le "Canada" est traité à Montréal

ET C'EST POUR SATISFAIRE SIR LOMER GOUIN, L'ENNEMI DE LA METROPOLE.  
LA MARGARINE ET LE BEURRE  
Le "Canada" pleure que c'en est une pitié parce qu'une agitation se fait dans les cercles municipaux afin d'induire le gouvernement fédéral à lever la prohibition qui pèse sur l'emploi de la margarine au pays, comme substitut du beurre.  
Le "Canada", qui n'est pas même entretenu à même les fonds du parti libéral — ce qui serait acceptable après tout — mais à même les fonds publics, s'efforce de paraître mériter son argent en répétant la leçon qui lui est apprise par le ministre provincial de l'Agriculture en criant que l'emploi de la margarine fera tort aux cultivateurs.  
Que les cultivateurs pillent les Montréalais, les rançonnet et les saignent à blanc depuis le commencement de la guerre, voilà qui importe peu au "Canada", dès que cela fait l'affaire des hommes dont il est le valet.  
Nous comprenons que sir Lomer Gouin, après avoir divisé la province en 60 comtés ruraux et en 20 comtés urbains, et après avoir librement taxé les villes en exemptant la campagne, se moque des citadins comme de sa dernière chemise.  
Mais nous, Montréalais, sortons de l'emprise tyrannique de ce potentat et adressons-nous au gouvernement fédéral afin qu'il nous procure l'avantage d'obtenir de la margarine à 20 cents la livre, pendant que le cabinet Gouin voudrait nous forcer à acheter du beurre à 60 cents la livre de marchands rapaces coalisés avec certains cultivateurs pillards.

## Charlie Chaplin en visite dans notre ville

M. Louis Bourdon, l'imprésario bien connu, recevra lundi prochain son ami le célèbre Charlie Chaplin. Le fameux acteur du cinéma passera quelques jours à Montréal et assistera mardi soir au concert Zimbalist à la salle Windsor.

## Le grand artiste Zimbalist vient mardi prochain

Zimbalist, le célèbre violoniste russe, donnera son deuxième récital en la salle Windsor, mardi soir prochain, sous la direction de Louis H. Bourdon. A son premier récital en novembre dernier voici ce que l'"Autorité" écrivait en son compte-rendu: "Nul violoniste venu à Montréal depuis plusieurs années n'a remporté un succès supérieur à celui d'Efrem Zimbalist, le jeune violoniste russe, le grand chevalier des cordes, mercredi soir, au Monument National.  
Monsieur Zimbalist s'est révélé un des plus grands musiciens de nos jours et il est un des dignes successeurs du grand violoniste belge Ysaye. Il a surtout été applaudi lorsqu'il joua comme rappel "Humoresque". Les applaudissements ressemblaient plutôt à ceux que l'on entend dans les assemblées politiques qu'à ceux des concerts. Et la foule était délirante lorsqu'il joua en troisième rappel un Menuet de Mozart. Ce régal musical, un des plus beaux que nous ayons vu, nous le devons encore au sympathique et populaire impresario Louis H. Bourdon."

## Mischa Levitski vient à Montréal

Le plus intéressant concert à l'honneur est certainement celui que donnera en notre ville Mischa Levitski, un tout jeune pianiste russe. "A mon point de vue, il a les plus belles mains qu'on puisse avoir pour jouer le piano", disait récemment Paderewski en parlant de lui et le Docteur Reisinger de New-York déclarait que "Mischa Levitski était en train d'être le digne successeur de Paderewski". Le jeune Levitski dernièrement se fit connaître à New-York, Boston et Chicago et le succès fut si grand qu'il dut consentir à la demande générale à revenir dans chacune de ces villes donner d'autres récitals. Il n'est personne à l'heure actuelle qui oserait nier la valeur prépondérante de ce jeune artiste sur ses confrères et sa venue en notre ville causera, nous en sommes sûrs, le plus vif intérêt. Tous les amateurs de musique, les pianistes, et en général ceux qui s'occupent d'art, ne devraient pas manquer le récital que donnera prochainement ce distingué et bel artiste qui a tout simplement électrisé le public de Boston, New-York et Chicago et créé l'émotion la plus profonde comme la plus sincère parmi les critiques éminents de ces trois villes. Ce concert est sous la direction de Louis H. Bourdon; ce qui veut dire un succès complet sous tous rapports. On sait que M. Bourdon, au cours de cette saison musicale nous a fait venir Paderewski, Mischa Elman, Pablo Casals et Efrem Zimbalist, lequel donnera son deuxième récital en notre ville mardi prochain en la salle Windsor. Une liste de souscription pour le concert Levitski est dès maintenant ouverte chez Archambault, Vennat et Wilhisi (Tel. Lpt. 1884).

## Simple Question

Pendant la dernière session, à Québec, sir Lomer Gouin et son thuriféraire, M. Rodolphe Lemieux, affirmaient que l'Art dentaire doit être mis sur le même pied que le Droit (sic).  
Cependant, à la Faculté de Droit, où trône M. Lemieux, les étudiants ne paient que \$40 par semestre, soit \$80 par année.  
POURQUOI?  
S'ils ne sont pas des Jocrisses, des Tartufes, M. Gouin et M. Lemieux, armés de leur grosse influence, ne font-ils pas mettre les étudiants en art dentaire sur le même pied que les étudiants en droit?  
Nos futurs dentistes paient \$80.00 par semestre, soit \$160.00 par année, soit le double des étudiants en droit pour suivre leurs cours.  
Si encore, Messieurs Dubeau, Nolin et Cie rendaient compte au Collège des dentistes de l'argent ainsi reçu des étudiants et des revenus de la clinique des pauvres de l'Ecole Dentaire Laval. Mais pas du tout.  
Pourquoi, Sir Lomer, pourquoi, M. Lemieux, laissez-vous écorcher les familles de ces pauvres étudiants?  
Répondez donc! Mais répondez donc!

GRACE  
Le modèle D & A No 621 ajoutera encore à la grâce et au charme de la silhouette la plus svelte.  
Comme tous les corsets D & A, il est fait au Canada et ajusté sur des modèles vivants canadiens.  
Il possède le chic le plus raffiné des meilleurs corsets impérial, qu'on ne vend nulle part ailleurs.  
Il y a un D & A pour chaque taille.  
DOMINION CORSET CO.  
Demandez à votre corsetière.

**CORSETS**  
NE SE ROUILLENT PAS  
**D & A**  
N° 624  
DOMINION CORSET CO. OF CANADA

# La prospérité revient; et si vous voulez réussir en affaires, il faut annoncer